

**Annexe I de la délibération n° 354 du 21 novembre 2023 portant actualisation des annexes IV et V du code des impôts de la Nouvelle-Calédonie**

**Annexe IV du code des impôts de la Nouvelle-Calédonie  
Taxe de consommation intérieure sur les produits du cru et de fabrication locale**

<b>Codification statique</b>	<b>Désignation des marchandises</b>	<b>U.C</b>	<b>T.C.I.</b>
2203.00.00	<b>Bières de malt</b>	LTR	36.3 F/LTR
	<b>Vins de raisins frais, y compris les vins enrichis en alcool ; moûts de raisin autres que ceux du n° 20.09</b>		
	- Vins mousseux ;	LTR	
2204.10.10	-- Vins avec appellation d'origine protégée (AOP) ou avec indication géographique protégée (IGP)	LTR	479.2 F/LTR
2204.10.20	-- Vins naturels ou issus de l'agriculture biologique	LTR	479.2 F/LTR
2204.10.98	-- Autre	LTR	479.2 F/LTR
	- Autres vins ; moûts de raisin dont la fermentation a été empêchée ou arrêtée par addition d'alcool :		
	-- En récipient d'une contenance n'excédant pas 2 litres :		
2204.21.10	A- Vins de liqueurs, mistelles ou moûts mutés à l'alcool, provenant exclusivement de raisins frais	LTR	551.8 F/LTR
2204.21.20	B- Vins avec appellation d'origine protégée (AOP) ou avec indication géographique protégée (IGP)	LTR	30.5 F/LTR
2204.21.30	C- Vins naturels ou issus de l'agriculture biologique	LTR	30.5 F/LTR
2204.21.98	D- Autres	LTR	30.5 F/LTR
	-- En récipients d'une contenance excédant 2 litres mais n'excédant pas 10 litres :		
2204.22.10	A- Vins de liqueurs, mistelles ou moûts mutés à l'alcool, provenant exclusivement de raisins frais	LTR	551.8 F/LTR
2204.22.20	B- Vins avec appellation d'origine protégée (AOP) ou avec indication géographique protégée (IGP)	LTR	30.5 F/LTR
2204.22.30	C- Vins naturels ou issus de l'agriculture biologique	LTR	30.5 F/LTR
2204.22.98	D- Autres	LTR	30.5 F/LTR
	-- En récipient d'une contenance excédant 10 litres :		
2204.29.10	A- Vins de liqueurs, mistelles ou moûts mutés à l'alcool provenant exclusivement de raisins frais ou de jus de raisins frais	LTR	551.8 F/LTR
2204.29.20	B- Vins en récipients d'une contenance inférieure ou égale à 20 litres	LTR	13 F/LTR
2204.29.98	C- Autres	LTR	13 F/LTR
	<b>Vermouth et autres vins de raisins frais préparés à l'aide de plantes ou substances aromatiques</b>		
2205.10.00	- En récipients d'une contenance n'excédant pas 2 litres	LTR	689.7 F/LTR
2205.90.00	- Autres	LTR	689.7 F/LTR
	<b>Autres boissons fermentées (cidre, poiré, hydromel, saké par exemple) ; mélanges de boissons fermentées et mélanges de boissons fermentées et de boissons non alcooliques, non dénommées ni comprises ailleurs</b>		
2206.10.00	- cidre, poiré, hydromel, saké	LTR	27.5 F/LTR
	- Autres boissons fermentées		

Codification statique	Désignation des marchandises	U.C	T.C.I.
2206.91.00	-- Ayant un titre alcoométrique inférieur à 2°	LTR	27.5 F/LTR
2206.99.00	-- Autres	LTR	689.7 F/LTR
	<b>Alcool éthylique non dénaturé d'un titre alcoométrique volumique de 80% vol ou plus ; alcool éthylique et eaux-de-vie dénaturés de tous titres</b>		
	- Alcool éthylique non dénaturé d'un titre alcoométrique volumique de 80 % vol ou plus		
2207.10.10	A- À usage pharmaceutique ou médical	LPA	156 F/LAP
2207.10.90	B- Autres	LPA	509,5 F/LAP
2207.20.00	- Alcool éthylique et eaux-de-vie dénaturés de tous titres		----
	<b>Alcool éthylique non dénaturé d'un titre alcoométrique volumique de moins de 80% vol ; eaux de vie, liqueurs et autres boissons spiritueuses ;</b>		
2208.20.00	- Eaux-de-vie de vin ou de marc de raisin	LPA	3049.2 F/LAP
2208.30.00	- Whiskies	LPA	3049.2 F/LAP
2208.40.00	- Rhum et autres eaux-de-vie provenant de la distillation, après fermentation, de produits de cannes à sucre	LPA	3049.2 F/LAP
2208.50.00	- Gin et genièvre	LPA	3049.2 F/LAP
2208.60.00	- Vodka	LPA	3049.2 F/LPA
2208.70.00	- Liqueurs	LPA	3049.2 F/LPA
	- Autres :		
2208.90.10	A- Alcool éthylique non dénaturé d'un titre alcoométrique volumique de moins de 80% vol	LPA	559 F/LAP
2208.90.90	B- Autres	LPA	600 F/LAP